LFFS – HAINAUT Le journal officiel

Saison 2020/2021 – 08/04/2021 - Édité par le CEP de la Province du Hainaut
Informations officielles : le secrétariat provincial, Patrice Dessimeon –

Place Matteotti 17, 7100 La Louvière - Téléphone : 064/226664

L'inscription du club, l'engagement solidaire et les renseignements généraux doivent nous parvenir par courrier postal (ou déposé au bureau) pour le 15 mai 2021

COMMENT RÉAFFILIER OU DÉSAFFILIER VOS MEMBRES À L'ENTRE-SAISON ?

Comme l'année dernière, aucun listing ne vous sera transmis pour la réaffiliation et la désaffiliation de vos membres à l'entre-saison. Celles-ci se feront exclusivement par le système de gestion « Be+ Leagues » auquel vous avez accès.

Voici, par conséquent, ci-après, la marche à suivre, tout en vous rappelant :

- Que le listing doit obligatoirement être « envoyé » **pour le 15 mai à minuit**.
- Que si votre listing n'a pas été « envoyé » avant le 15 mai à minuit, tous les membres de votre club seront automatiquement désaffiliés le 31 juillet qui suit, **sauf pour les clubs redevables qui seront mis en instance de radiation.**

Si vous avez une question technique sur la façon de procéder dans « Be+ Leagues », vous pouvez nous contacter en nous envoyant un courriel en précisant vos nom, club, numéro de téléphone et en décrivant succinctement le problème auquel vous êtes confronté

1. Vous connecter à votre espace club en introduisant votre identifiant et votre mot de passe.

2. Une fois connecté, allez dans la fenêtre « Affiliations » et passez avec la souris sur le « + ».

Apparaît une liste déroulante.

Positionnez le pointeur de votre souris sur « Liste désaffiliations » et cliquez.

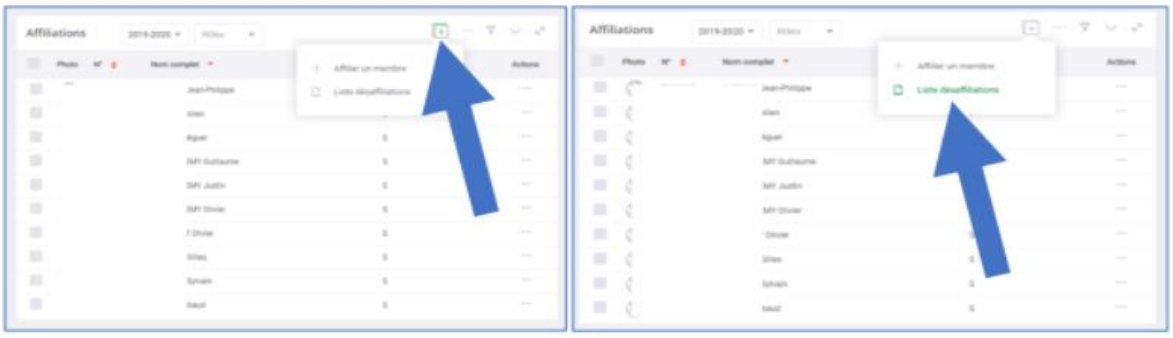

A l'extrême droite de chaque joueur, une liste déroulante vous permet de choisir « Renouvellement affiliation » ou « Désaffiliation ».

« Renouvellement d'affiliation » apparaît par défaut.

Si vous souhaitez réaffilier le membre, vous ne devez rien faire.

Si vous souhaitez désaffilier le membre, cliquez sur la liste déroulante puis sur « Désaffiliation ». Passez au suivant.

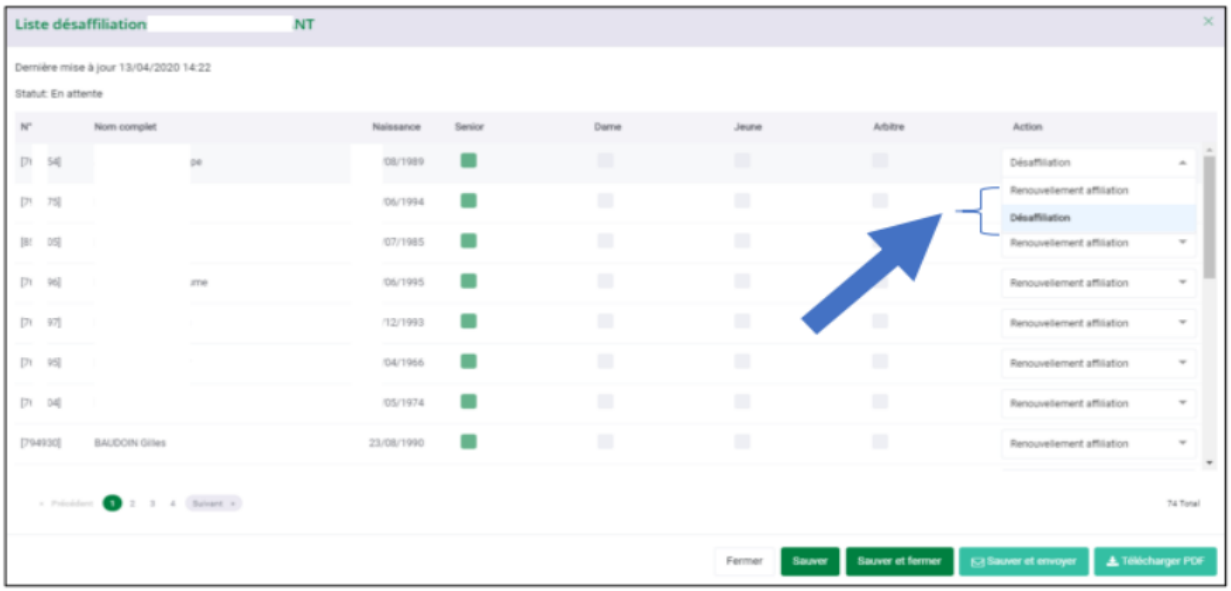

Pour vous déplacer dans la liste, utilisez la barre de défilement à droite et la pagination qui se trouve dans le coin inférieur gauche de la fenêtre.

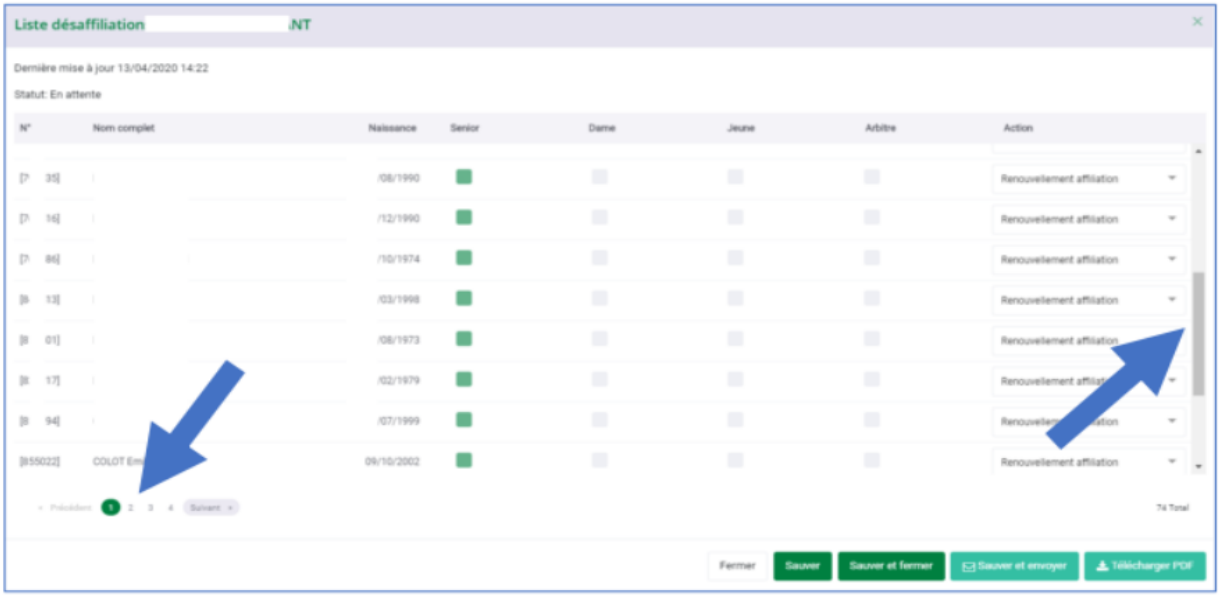

Si vous cliquez sur « Sauver », vous sauvegardez vos données et vous restez dans la liste.

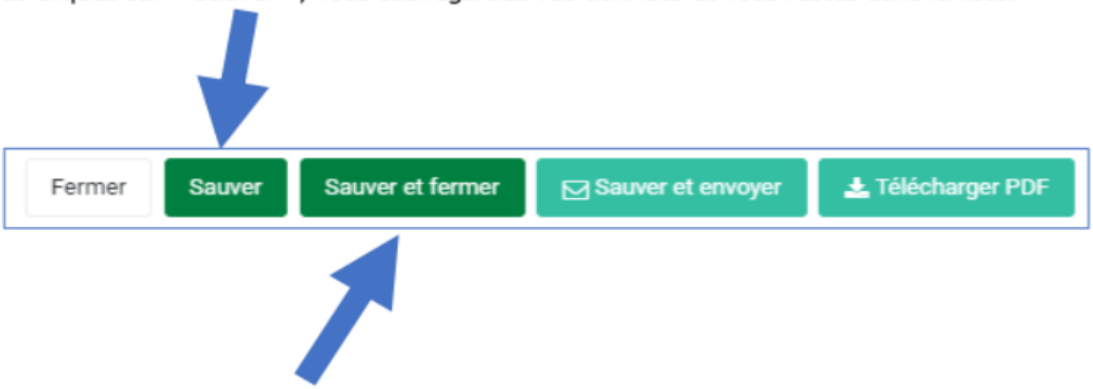

Si vous cliquez sur « Sauver et fermer », vous sauvegardez vos données, fermez la fenêtre et vous pouvez y revenir plus tard (voir point 2 ci-avant) autant de fois que vous le souhaitez.

3. Lorsque vous avez fait votre choix pour chacun de vos membres et que vous pensez ne plus devoir y apporter la moindre modification, **obligatoirement avant le 15 mai,** sinon, pour rappel, tous vos membres seront d'office désaffiliés**, cliquez sur « Sauver et envoyer ».**

Votre liste est alors validée par le secrétariat fédéral et tous les membres pour lesquels vous avez choisi l'option « Renouvellement affiliation » seront d'office réaffiliés au 1er août.

Les autres seront désaffiliés.

4. Pour avoir une vue globale sur tous vos membres et le choix que vous avez fait pour chacun d'eux, vous pouvez à tout moment télécharger la liste complète de ceux-ci en cliquant sur « Télécharger PDF ».

Ligue Francophone de Football en Salle

Membres à désaffilier et réaffilier pour la prochaine saison

ANT **Saison**: 2020/2021

Fai 3E (4) **Le**: 13/04/2020 22:29:25

Matricule	Membre	Date de Naissance	Senior	Dame	Jeune	Arbitre	Action
763554	ilippe	9	X				Désaffiliation
796975		4	X				Renouvellement affiliation
850705		5	X				Désaffiliation
763595	ier	6	X				Renouvellement affiliation
763596	illaume	5	X				Désaffiliation
763597	tin	3	X				Renouvellement affiliation
763604		4	X				Désaffiliation
794930		0	X				Renouvellement affiliation
794935		0	X				Renouvellement affiliation
763616		0	X				Renouvellement affiliation
763686	ael	4	X				Renouvellement affiliation
844513	ard	8	X				Renouvellement affiliation

<u>NOUVEAU</u> : concernant la facturation

Les factures et notes de crédit seront dorénavant transmises aux clubs par voie électronique, c'est-à-dire par e-mail à l'adresse du correspondant qualifié (CQ). Donc bien vérifier l'exactitude de cette adresse sur l'engagement solidaire.

<u>Réaffiliations 2021- 2022</u>

A dater de mi-avril jusqu'au 15/05/2021 ; vous pourrez accéder à la liste de réaffiliation de votre club via la plateforme Be+League, le 16/05/2021 les listes seront finalisées pour les clubs en ordre de payement, le nombre de réaffiliations pour la prochaine saison (2021 - 2022) sera connu. Ces réaffiliation seront facturées 23€ pour les seniors et 8€ pour les jeunes, et elles devront toutes être acquittées à la date de l'échéance de la facture qui les reprendra.
Ne seront pas facturés pour la saison 2021 /2022 la cotisation Ligue 25.00 €, le droit de compétition provinciale : 35,00 €, les frais CPA 30.00 €, l'abonnement à l'organe officiel 70,00 €, les documents administratifs 30,00 €
Les frais des équipes supplémentaires qui étaient inscrites lors de la saison 2020/2021, et ce à la condition de la réinscription de l'équipe (ou des équipes) pour la saison 2021/2022, 125.00 €

<u>NOUVEAU</u> : Nouvelles affiliations

Pour toute nouvelle affiliation, il faudra désormais télécharger la preuve de payement de la licence. L'affiliation demandée ne sera validée qu'après vérification de cette preuve. Ce système évitera d'avoir des facturations élevées lors des régularisations en cours de saison.

<u>Rappel du règlement provincial : Feuille de match</u>

L'équipe visitée doit toujours disposer d'une feuille de match ; en cas d'absence de feuille de match le club visité perdra le match par forfait.

Les clubs visités doivent remettre avant le match à l'arbitre une enveloppe adressée avec un timbre PRIOR de la poste Belge, collé dans le coin supérieur droit de l'enveloppe, l'arbitre reprendra la feuille de match et la postera lui-même, l'amende prévue en fin de texte sera automatiquement appliquée.
En cas d'absence d'enveloppe et/ou de timbre PRIOR, l'arbitre devra l'indiquer dans la case remarque et reprendra la feuille de match il l'enverra lui-même au secrétariat. Le club visité recevra une amende de 12,50 € augmentée des frais d'envoi.

En cas d'absence d'arbitre officiel, le club visité devra envoyer la feuille dans les 2 jours calendrier, si tel n'est pas le cas, le club recevra une amende de 25,00 € et ensuite de 5,00€ par semaine de retard (RO barème financier 179.2). Si la feuille ne rentre pas, une copie sera demandée aux clubs visité et visiteur, qui, s'ils ne savent pas la fournir seront soumis aux mêmes sanctions financières. A l'extrême, le match pourrait être considéré comme non joué, donc forfait pour le visité.

En ce qui concerne L'assemblée générale des clubs le conseil d'administration de la LFFS a décidé de ne pas l'organiser vu le contexte sanitaire actuel.

Devenir arbitre

Des centaines de matches ont lieu chaque semaine aux quatre coins de la Fédération Wallonie/Bruxelles. Les arbitres veillent à ce qu'ils se déroulent correctement, conformément aux lois du jeu. Sans eux, toutes ces rencontres ne pourraient simplement pas avoir lieu. Arbitrer, c'est donc à la fois un moyen de faire du sport et de remplir une mission sociale.

En pratique

Pour être admis en qualité de stagiaire, le candidat-arbitre doit avoir suivi un cours de formation, donné plusieurs fois par an dans chaque « Province ». Les dates des sessions sont disponibles auprès des secrétaires des Commissions Provinciales d'Arbitrage (coordonnées ci-dessous).

L'arbitre :

– doit être âgé de 15 ans minimum ;
– sexe sans importance ;
– doit être affilié à un club ou à l'amicale des arbitres de la « Province » dont il dépend (dans ce dernier cas, il ne paie pas la cotisation annuelle due à la L.F.F.S., celle-ci étant prise en charge par la « Province »);
– peut éventuellement continuer à jouer avec son club.

Indemnités

Le cadre arbitral est réparti en sept catégories ; l'indemnité dépend de la catégorie dans laquelle se trouve l'arbitre.
Les groupes A, B, C et D comprennent les arbitres qui officient dans les divisions nationales.
Les groupes E, F, G et stagiaires comprennent les arbitres qui officient dans les divisions provinciales.

Pour tous renseignements :

Secrétariat Provincial
Patrice DESSIMEON
Place Matteotti 17
7100 La Louvière
GSM : 0475/78.63.81
E-mail: p.dessimeon@skynet.be

Adeps FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES VIVONS SPORT! ethias